



**CLUB DE TENNIS DE REPENTIGNY**

**ÉTATS FINANCIERS**

(Non audités)

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**CLUB DE TENNIS DE REPENTIGNY**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	Page
Bilan	2
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
Notes afférentes aux états financiers	4

**CLUB DE TENNIS DE REPENTIGNY**  
**BILAN (non audité)**  
**AU 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	11 129 \$	9 631 \$
Stocks	671	632
Frais payés d'avance	<u>216</u>	<u>160</u>
	12 016	10 423
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u><b>12 016 \$</b></u>	<u><b>10 423 \$</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>38</u>	<u>37</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	38	37
<b>ACTIF NET</b>		
Actifs nets non affectés	<u>11 978</u>	<u>10 386</u>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<u><b>12 016 \$</b></u>	<u><b>10 423 \$</b></u>

Au nom du conseil d'administration:

\_\_\_\_\_  
Fernande Paris  
Présidente et administratrice

  
\_\_\_\_\_  
Michel Bonenfant  
Trésorier et administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**CLUB DE TENNIS DE REPENTIGNY**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET** (non audité)  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Produits</b>		
Cotisations des membres	9 383 \$	8 200 \$
Revenus de placements	226	27
Commandites	150	-
Subventions	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des produits</b>	<b>9 759</b>	<b>8 227</b>
<b>Charges</b>		
Location de terrains	3 591	3 306
Utilisations de balles	2 215	1 059
Achats d'équipements	118	163
Fournitures sanitaires et médicales	45	-
Abonnements et affiliations	807	606
Frais d'évaluation des membres	360	-
Ristournes aux membres	-	-
Cadeaux	566	474
Publicité	-	-
Frais de représentation	-	-
Entretien du site web et médias sociaux	-	40
Frais bancaires	51	42
Frais de transactions	135	130
Fournitures et papeterie	241	257
Taxes et permis	38	37
Frais de repas des administrateurs	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des charges</b>	<b>8 167</b>	<b>6 114</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b> <b>(des charges sur les produits)</b>	<b>1 592</b>	<b>2 113</b>
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10 386	8 273
Correction à l'exercice antérieur	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b><u>11 978 \$</u></b>	<b><u>10 386 \$</u></b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**CLUB DE TENNIS DE REPENTIGNY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non auditées)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Club de tennis de Repentigny est un organisme sans but lucratif (OSBL) qui a été immatriculé au registre des entreprises du Québec le 7 août 2015. Par l'occasion, le Registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, a délivré les lettres patentes constituant Club de tennis de Repentigny en personne morale. À des fins purement sportives et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, Club de tennis de Repentigny a comme mission de favoriser et de promouvoir le tennis auprès de la population adulte dans la région de Repentigny.

**Note 1 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

**Méthode comptable**

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables suivantes ont été appliquées :

**Constataion des produits**

Les cotisations des membres sont souscrites pour la saison estivale de tennis. Les cotisations des membres sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

**Instruments financiers**

La société évalue initialement ses actifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers au coût. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des frais payés d'avance.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est évalué au prix de la dernière facture d'achat. Le coût des stocks comprend exclusivement le coût des balles.

**Flux de trésorerie**

Les administrateurs ont décidé de ne pas présenter l'état des flux de trésorerie étant donné qu'il n'apporte aucun renseignement supplémentaire utile. Le bilan et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net résumé de façon satisfaisante les transactions financières de l'exercice.

**Note 2 INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Politique de gestion du risque**

L'organisme est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la fin de l'exercice.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement et cause une perte financière à une autre partie.

**CLUB DE TENNIS DE REPENTIGNY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non auditées)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

L'organisme est sujet à des concentrations de risque de crédit par le biais de la trésorerie. L'organisme détient la totalité de sa trésorerie dans une seule institution financière canadienne. Le risque de crédit maximum est équivalent à la valeur comptable. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques de crédit importants.

**Risque de marché**

Le risque lié au marché est le risque qu'une perte survienne à la suite de changements dans les facteurs touchant aux marchés, tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des produits de base.

**i) Risque de taux d'intérêt**

L'organisme n'a qu'un seul compte bancaire portant intérêt. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt importants.

**ii) Risque de change**

La monnaie fonctionnelle de l'organisme est le dollar canadien. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques de change importants.

**iii) Risque de prix des produits de base**

L'organisme est sujet à des risques de prix normaux associés aux produits de consommation.

**Juste valeur**

La juste valeur de l'encaisse est quasi égale à sa valeur comptable étant donné sa nature à court terme.